CONSEIL
PATRIMONIAL
DE FAMILLE

L'Excellence Patrimoniale

C'est pour encourager le développement de conseillers en gestion de patrimoine généralistes s'adressant à une clientèle familiale et professionnelle haut de gamme et pour répondre aux besoins croissants d'accompagnement et de conseil exprimés par cette clientèle qu'a été créée en 2015 l'appellation "Conseil Patrimonial de Famille".

Le Conseiller **Patrimonial de Famille** est un expert qui définit avec vous une **stratégie patrimoniale globale** visant à réaliser vos objectifs à court, moyen et long terme.

Mes Notes

Contactez-nous !

contact@conseilpatrimonialdefamille.fr

www.conseilpatrimonialdefamille.fr

Comment bien choisir mon conseiller patrimonial ?

Puis-je identifier son parcours ?

Est-il rattaché à un établissement bancaire ou d'assurances, ou non ?

Comment est-il rémunéré ?

Puis-je choisir mon conseiller et en changer ?

La pérennité du cabinet est-elle assurée ?

Est-il susceptible de me proposer un large éventail de solutions ?

A-t-il adhéré à une charte de qualité ?

Votre Conseil Patrimonial de Famille
vous accompagne à anticiper la transmission
de votre patrimoine de votre vivant